

REUNION DE BUREAU DE L'ACAS-BELLIE

16 mai 2012 En mairie du Rouget

La séance est ouverte à 17 h.

Présents : A. VALADOU Président, Jean Pierre DEPEIGNE, Bernard VIGIER, Pauline et Pierre MALGAT.

ADHESIONS :

Il convient de terminer le tour des commerçants (Bernard - Gilbert, et Alain) et de relancer quelques amis des LABELLIE (AV voit avec eux)

AVOIR en caisse :

3991 € déduction faite d' un chèque de 700 € en acompte à l'entreprise LAROUSSINIE.

SUBVENTIONS :

GROUPAMA accorde une somme de 100 €

Réserve parlementaire du Député : les 3000 € promis sont toujours attendus.

BLOG :

Le schéma de Guy ROUSSEAU est satisfaisant. Il conviendra de lui fournir les comptes rendus, les photos de nos manifestations et toute info utile pour l'alimenter

Nom du blog : ACAS-BELLIE

SIGNALETIQUE :

Lors d'une réunion récente à propos du cinquantième de la consécration de l'église, le Président a rencontré le maire Gilles COMBELLE avec l'abbé P.JOLY ; y participaient aussi N. MOMBOISSE et M.T. PICARD, membres de l'acas-bellie

Le Maire a confirmé qu'une étude a été confiée par la municipalité à un cabinet aurillacois, afin de choisir la bonne communication pour le Rouget, le bon message à afficher sur le seul panneau autorisé par la DIR. Le maire attend le retour.

Il a suggéré, en sus, une signalétique routière directionnelle, semblable à celle du château de Naucaze, avec une mise en place sur des poteaux existants. Il s'est proposé pour en parler avec les représentants de la DIR, sachant que l'Acas-Bellie est prête à participer en tout ou partie, selon le coût et ses finances.

A.VALADOU a fait part de la proposition de Jean LABELLIE d'offrir une de ses œuvres dans le cadre d'une tombola (voir détails ci dessous)

Le Président a sollicité et reçu une autre proposition de la société Cantal-Repro pour 4 panneaux, grands formats (2m20 par 2m55) en matériau « dibon » Cela reviendrait à 2100 € H.T.sans les scellements et les supports soit nettement moins cher que ce dont nous disposons à ce jour. Reste à vérifier la durabilité du matériau et demander au fournisseur où l'on peut voir ce type de panneaux (RN122 ?)

Pour nos panneaux, on se met d'accord pour faire figurer une aquarelle de l'église (aquarelle de Pierre MALGAT) avec une photo montage des vitraux (Bernard VIGIER), et en particulier de la verrière.

De toute façon, et sur la RN122, hormis l'implantation dans le domaine privé, la mise en place relève de l'autorisation de la D.I.R.

TOMBOLA :

Pour financer ces panneaux Jean LABELLIE et Jeanne proposent l'organisation d'une tombola. Et, ils ont fait cadeau d'une œuvre (aquarelle du pays vert) exposée à Saint Mamet en avril et qui serait le 1^{er} prix, ainsi que d'une maquette de vitrail en 2^{ème} prix.

Adhésion unanime et enchantée du bureau à cette proposition.

D'où une tombola avec les prix suivants selon les bonnes idées émises par Jean et Jeanne :

1^{er} prix aquarelle d'une valeur de 3000 €

2^{ème} prix une maquette de vitrail

3^{ème} au 7^{ème} prix : 5 DVD réalisés par Paul DUFOUR sur l'œuvre de Jean

8^{ème} au 10^{ème} prix : des assiettes décorées (vitraux) réalisées par Gilbert BEX et

Claire

11^{ème} au 20^{ème} prix : des livres sur l'itinéraire du Maître

21^{ème} au 30^{ème} prix : des agrandissements en poster de vitraux du Rouget

On pourrait fixer le prix du ticket à 6 € l'un et à 10 € les deux. La vente se ferait dès que possible et pendant tout l'été avec tirage au sort en fin d'année pendant le concert de Noël.

Objectif : récolter au moins 2000€ (200 ventes à 10€... ??) et si possible 3000€

Jean-Pierre DEPEIGNE nous proposera un projet de carnet à souche pour un tirage de qualité afin de valoriser cette tombola.

ECLAIRAGE des OLIVIERS

Il a été commandé à l'entreprise LAROUSSINIE qui devrait l'installer pour le 15 juin. A la demande d'A. Valadou, l'entreprise a remis en route le monnayeur.

D'autre part un devis est à rechercher pour l'éclairage de la nef, conformément aux propositions de B.CABANNE, mais il faudrait pouvoir juger sur réalisations existantes, de la nature et qualité des sources lumineuses proposées.

CONFERENCE de Pamela BROBST :

Pamela est une historienne de l'histoire de l'art qui est intervenue lors du mois LABELLIE, à la maison de la com com et que l'on pourrait solliciter à nouveau, sur la thématique des vitraux ; si possible le vendredi 3 août veille du concert de la Corde à Mi, en soirée ou fin de journée. Si cette conférence lieu il faudrait modifier l'affiche déjà confiée en réalisation au Crédit Agricole afin que ces deux manifestations figurent sur la même annonce.

LOGO :

La proposition de Guy ROUSSEAU est jugée intéressante car identifiant bien l'église et le grand vitrail. Toutefois il serait préférable que le sigle ACAS-BELLIE figure soit dessous, voire sur les cotés du logo, afin d'être visible et lisible.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :

Le trésorier Jean Pierre DEPEIGNE a pris des contacts avec des assureurs (Groupama, GMF) Il veut encore contacter la Banque Postale et pourquoi pas le CACF.

CONCERT DE FIN D'ANNEE :

Michel ALZOUNIES a fait des offres de service au président pour un concert. Il anime ou participe à plusieurs groupes rock, blues,boogie...(A noter deux concerts l'un à Maurs le 16 juin, l'autre à Vic sur Cère le 10 juillet)

Un groupe de 5 musiciens coûterait 300 € pour une soirée

Reste à trouver le Lieu... ?

- La salle polyvalente, mais cela coûte surtout l'hiver (chauffage)
- un bar avec le style piano bar, les spectateurs consommant et pouvant aussi danser...
- L'église, mais avec un programme forcément adapté, et en accord avec l'abbé JOLY.

A. Valadou explore les pistes.

La séance est levée 19 h.

**PROCHAINE REUNION MAIRIE DU ROUGET
A 17 H LE MARDI 19 JUIN**